



**Le Conseil d'Administration
du Conseil Départemental de la Fédération des Conseils des Parents
d'Elèves des Ecoles Publiques du Bas-Rhin**

**a le plaisir de vous inviter à son 45^{ème} Congrès
qui se tiendra à Strasbourg le 13 mai de 9h à 13h**

**LYCÉE KLÉBER
25, place de Bordeaux
67000 Strasbourg**

**Bus ligne 2
Tram ligne B direction Hoenheim-Gare, arrêt Lycée Kléber
Autoroute A35, sortie Strasbourg-Wacken, avenue Herrenscheidt. Parking : place de
Bordeaux**

Congrès départemental 2017

ORDRE DU JOUR :

- 09h00 : Accueil
- 09h30 : Partie statutaire :
 - o Rapport d'activité : Philippe Boqué Secrétaire Général
 - o Rapport financier : Peggy Boulay, Trésorière
 - o Rapport moral : Xavier Schneider, Président
- 10h15 : Vote du nouveau Conseil d'Administration et des Réviseurs aux comptes
- 10h30 : Débat « Les manuels scolaires numériques »
- 12H15 : Apéritif

**LE CONGRES DEPARTEMENTAL EST UN TEMPS FORT DE NOTRE
ASSOCIATION
VENEZ NOMBREUX LE 13 MAI PROCHAIN à STRASBOURG.**

Talon réponse Congrès départemental

Merci de nous retourner ce talon réponse au plus tard le 28 avril 2017 pour une question d'organisation. Vous pouvez aussi nous répondre par courriel

Conseil local de : _____

Correspondant : _____

Participera au Congrès départemental du 13 mai 2017 à Strasbourg

Nombre de personnes participant: _____



Candidature au Conseil d'Administration

Les candidats au Conseil d'Administration de la FCPE du Bas-Rhin sont élus pour une durée de 3 ans.

Les élus participeront ainsi à la vie du conseil départemental de la FCPE. Ils pourront y apporter leur dynamisme et développer des thématiques qui leurs tiennent à cœur. Ils pourront également représenter la FCPE dans les différentes instances.

Le Président (e) du conseil local de :

Propose la candidature de, Nom :

Prénom :

Au poste d'administrateur (trice) du CDPE 67.

Fait à :

Le :

Signature du Pdt (e) du CL

Signature du candidat

Le responsable du conseil local peut lui aussi être candidat. Chaque conseil local peut présenter autant de candidats qu'il le souhaite, il suffit de remplir une feuille par candidat.

Ce document est à retourner par mail fcpe.cdpe67@orange.fr ou par voie postale 27, rue Lavoisier 67200 Strasbourg, de préférence avant le 26 avril 2017.